

## CHRONIQUE ASSURANCE

*Gérard Marinovich*

*Président du conseil et chef de la direction  
La Mutuelle des municipalités du Québec*

### Mérite MMQ en gestion de risques Qui seront les chefs de file de la prévention en 2009?

La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) a lancé récemment la quatrième édition des Prix Mérite MMQ en gestion de risques. Cette année encore, au moins trois Municipalités, MRC ou Régies intermunicipales également membres-sociétaires de la MMQ, seront honorées pour avoir accompli une initiative remarquable en matière de prévention.

Bien qu'elle puisse sembler haute, la barre est aisément franchissable pour les aspirants lauréats à ces prix. En effet, depuis 2006, la plupart des initiatives primées ont été le fruit d'idées toutes simples, qui ont cependant été exploitées avec ingéniosité. De plus, elles ont été l'œuvre de participants de toute taille. À titre d'exemple, en 2007, la Municipalité de Lac-Saint-Joseph (271 habitants) s'est classée troisième, *ex aequo* avec la Ville de Matane (14 771 habitants).

L'an dernier, la Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard (334 habitants) a remporté le premier prix pour la façon dont elle a contourné les multiples contraintes humaines et matérielles qui auraient pu nuire à la revitalisation de son service incendie. Le deuxième prix est allé à la Régie intermunicipale des incendies de la Vallée-du-Saint-Maurice,

grâce à laquelle quatre municipalités, qui ne possédaient pas de service incendie, disposent maintenant d'une brigade de pompiers formés selon les plus récentes normes ministérielles. Quant au troisième prix, il fut remis à la Municipalité de L'Ange-Gardien (4465 habitants), en Outaouais, à la suite de l'adoption d'une politique d'inspection et d'entretien visant à accroître la sécurité des utilisateurs de ses parcs et espaces verts.

Lors de leur couronnement, les auteurs des dossiers primés reçoivent respectivement un prix en argent de 10 000 \$ (1<sup>er</sup> prix), 5 000 \$ (2<sup>e</sup> prix) et 2 500 \$ (3<sup>e</sup> prix). La MMQ les invite à utiliser ces sommes pour financer la formation de leurs élus et de leurs employés, ou pour faire l'achat d'équipement ou de matériel relatif à leurs projets de gestion de risques. Cette suggestion s'avère stratégique. Le degré de complexité des lois et des règlements et la responsabilisation accrue des municipalités entraînent un accroissement des situations pouvant mettre en jeu la responsabilité des administrations municipales. Dans ce contexte, le perfectionnement des ressources et le soutien à des projets en matière de prévention s'avèrent des moyens clés pour réduire les risques.

En plus d'être accompagnés d'une récompense monétaire, les Prix Mérite MMQ en gestion de risques confèrent à leurs lauréats la réputation enviable de chef de file en matière de prévention, ce qui a pour effet d'accroître leur notoriété et de susciter la reconnaissance dans leur milieu.

#### Une reconnaissance convoitée

Les retombées positives qu'engendrent les multiples initiatives de prévention entreprises par les membres-sociétaires de la MMQ ne sont plus à démontrer. Les solides résultats enregistrés par la Mutuelle au cours des cinq dernières années en témoignent amplement.

Les succès des Prix Mérite MMQ en gestion de risques indiquent que les membres-sociétaires de la MMQ sont de plus en plus nombreux à avoir assimilé sa philosophie particulière. Voyant les résultats que permet l'adoption à grande échelle de pratiques préventives éprouvées, ils n'hésitent pas à entreprendre des projets de leur propre chef, en plus d'appliquer les mesures correctives qui leur sont conseillées. Et c'est largement en raison de cet engouement de plus en plus marqué que la MMQ demeure



M. Gérard Marinovich

re en mesure d'offrir au milieu municipal des produits d'assurance à des taux stables et qu'elle a pu distribuer, après cinq années d'activité seulement, la toute première ristourne de son histoire, laquelle s'est chiffrée à 3 millions de dollars.

#### Pertinence et exemplarité

Comment savoir si notre réalisation a des chances d'être primée? Voilà la question que se posent plusieurs aspirants lauréats avant de soumettre leur candidature. Pour y répondre, il faut se référer à la mission et aux valeurs de la MMQ, lesquelles prônent la réduction du nombre et de l'ampleur des sinistres. «Prévenir les sinistres», voilà le principe phare à retenir. Toute initiative dont les retombées permettent à un membre-sociétaire de la MMQ de solutionner une problématique qui présente des risques sérieux menaçant ses biens ou sa responsabilité mérite de faire l'objet d'une proposition de candidature.

Les prix sont en effet décernés aux participants dont les réalisations sont les mieux adaptées à une problématique donnée et contribuent directement à l'élimination d'un risque. Le caractère exemplaire des initiatives est également pris en compte lors de la sélection des gagnants. Le jury évalue, entre autres, dans quelle mesure le travail accompli pourrait être reproduit par une autre municipalité,

MRC ou régie intermunicipale. Ce dernier critère existe afin de stimuler le partage de pratiques exemplaires entre les membres-sociétaires de la MMQ.

### Un outil de motivation

Sachant les multiples initiatives que réalisent ses membres-sociétaires, la MMQ espère enregistrer un nombre encore plus important de dossiers de candidature en

2009. Au dire de tous les lauréats, cette démarche offre aux participants un moyen efficace d'exprimer leur reconnaissance à leur personnel, de stimuler sa fierté et de célébrer les résultats obtenus.

### Dates importantes

Les Municipalités, les MRC et les Régies intermunicipales intéressées ont jusqu'au mercredi 9 septembre 2009 pour présenter leur dossier au jury.

Le formulaire de mise en candidature a été distribué en mai dernier, mais on peut également se le procurer en s'adressant à la MMQ. Le nom des lauréats sera dévoilé dans le cadre du Congrès de 2009 de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) les 24, 25 et 26 septembre prochain, à Québec.

### Les lauréats des Prix Mérite MMQ en gestion de risques\* depuis 2006

Catégorie	2008	2007	2006
1 <sup>er</sup> prix	Municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard	MRC de Nicolet-Yamaska	Village de Val-David
2 <sup>e</sup> prix	Régie intermunicipale des incendies de la Vallée-du-Saint-Maurice	Municipalité du Canton de Shefford	Municipalité de Saint-Prime
3 <sup>e</sup> prix	Municipalité de L'Ange-Gardien (Outaouais)	Ville de Lac-Saint-Joseph et Ville de Matane ( <i>ex aequo</i> )	Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire

\*Ce concours est réservé aux membres-sociétaires de la MMQ.

Note: Les chiffres de population indiqués dans cet article proviennent du Répertoire des municipalités du MAMROT.



**Pour un service de qualité et des retombées locales, faites affaires avec les transporteurs en vrac affiliés aux organismes de courtage**

**L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS INC.**

**Pour plus d'information, communiquer avec votre bureau de courtage régional ou au bureau de l'ANCAI au (418) 623-7923**

<b>RÉGION 01</b> Bas-Saint-Laurent-Gaspésie (418) 269-5353	<b>RÉGION 03</b> Québec (418) 681-7315	<b>RÉGION 05</b> Estrie (819) 562-3827	<b>RÉGION 07</b> Outaouais-Haute-Gatineau-Labelle (819) 427-8466	<b>RÉGION 09</b> Côte-Nord (418) 589-7621 • 962-3901
<b>RÉGION 02</b> Saguenay-Lac-Saint-Jean (418) 548-7121	<b>RÉGION 04</b> Mauricie-Bois-Franc (819) 373-4602	<b>RÉGION 06</b> Lanaudière-Laurentides-Montérégie (450) 358-4080	<b>RÉGION 08</b> Abitibi-Témiscamingue (819) 825-5911	<b>RÉGION 10</b> Montréal (514) 332-9742 • 956-0464